

L'exécutif délègue le dossier du parcage à une comission

La Municipalité tente une manœuvre pour trouver une solution au problème du stationnement dans le village.

La Municipalité de Bougy-Villars a une nouvelle idée qui permettra peut-être au village d'avancer dans les discussions concernant la construction de son parking public.

Pour trouver une solution au dysfonctionnement décisionnel chronique, une mesure inhabituelle a été choisie. La Municipalité propose de créer une commission spéciale pour se pencher sur un stationnement de 40 places. Celle-ci sera composée de 4 ou 5 membres. En collaboration avec l'exécutif, elle sera chargée de prendre en mains le projet et de le présenter lors d'une séance extraordinaire en février 2010 avec des prérogatives similaires à celles de la Municipalité.

Après avoir soumis un certain nombre de variantes de-

puis des années et s'être cassée les dents sur les critiques, la municipale en charge du dossier des routes, Marie Clément, se résout donc à cette démarche participative qui donne des compétences inhabituelles aux membres désignés. Une résolution digne d'une grande ville pour un dossier dont l'importance est somme toute limitée.

Marie Clément justifie ainsi cette décision: «Je vois cela comme un travail en commun pas une délégation de mon pouvoir. Il s'agit de créer ensemble un projet. Au vu du passé de ce dossier, cela me semblait important.»

Reste que les plus petits projets font office d'affaires d'Etat à Bougy-Villars. Ce dossier du parcage date de la fin des années 1990 et il a traversé maintes tempêtes lors des débats des assemblées. Cette dernière initiative a le mérite de laisser espérer une solution au problème épineux du stationnement au village.

LAURENCE ARTHUR